



N° 4 / JUIN 1989
PARAIT 8 FOIS PAR AN

EDITORIAL...

Il y a des massacres que tout le monde ignore:

En témoigne cette photo que j'ai sous les yeux. Elle date d'août 1988. Il y a là:

M., R., C. qui furent blessés.
P.: blessé et absent un an.
Z., opéré des tendons. K., out six mois.
C., indisponible 6 à 9 mois.
Wy. et Wi., inutilisables. A., opéré.
We., lui, est en bonne santé, comme B...
B.S.: il a eu les problèmes de colonne que l'on sait.
M.: blessé une bataille sur trois.
B., blessé pour 3 mois.
H.: il a été out, une année.
A.S., victime d'une fracture de fatigue.
P., jambe cassée. H.: absent une année.
T. a abandonné une lutte trop éprouvante.
B.: absent 6 mois, il a une plaque dans le pied.
H.: il paie la fatigue accumulée depuis deux ans.
S. est hors de forme.
Il y a encore Z. et T. sur la photo. Ils n'ont rien.

Faction palestinienne? Guérilla soudanaise? Phalange libanaise? Maquis birman?
Vous n'y êtes pas du tout: il s'agit de l'équipe de foot suisse. J'ai juste remplacé les mots "match" par "bataille", "compétition" par "lutte" et supprimé deux-trois bouts de phrases trop révélateurs dans cette récente déclaration de Jeandupeux (24 Heures du 9 mai).

Amis sportifs, bonjour!

Philippe Beck



« UN SEMEUR EST SORTI POUR SEMER », de Georges Casalis

Loin d'un Evangile domestiqué

Par
RENÉ
CRUSE

VOILA un ouvrage biblique, œcuménique, politique, profondément humain, qui réjouira, réconfortera, propulsera en avant chrétiens et athées trop souvent écrasés par la médiocrité ambiante (1). C'est que l'auteur a fait son plein de vie dans la pratique sociale de l'Evangile, il n'a pas raté ses rendez-vous avec les vivants, ni avec l'histoire de ce siècle.

Dans cet ouvrage posthume, Georges Casalis reste le « partisan » qu'il n'a jamais cessé d'être. Théologien de la libération, il est d'abord un bibliste chevronné, comme en témoigne sa collaboration à la *Traduction œcuménique de la Bible*, la *TOB*, œuvre de référence aujourd'hui incontestée.

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus : le style, l'écriture, la rigueur intellectuelle, les analyses pertinentes, ou l'homme qui porte en son cœur un trop-plein d'amour pour les victimes de nos sociétés rassasiées ? *« Il n'y a pas de vrai dialogue entre le maître et l'esclave*, constate-t-il. *Il est « obscène » de s'adresser la parole pardessus la frontière de la lutte des classes... qui traverse les Eglises. »*

La théologie est nécessairement, anthropologiquement, inductive. C'est le disciple de Karl Barth qui parle ainsi, ou plutôt qui vit ainsi sa théologie, loin d'un Evangile domestiqué, colonisé ou militarisé par l'*establishment*.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, Georges Casalis n'est pas n'importe quel « intellectuel de gauche ». C'est d'abord un compagnon de l'aventure humaine, plus critique à l'égard des illusions idéologiques de gauche que les gens de droite ne savent l'être, et surtout critique de lui-même. Homme « comme les autres », il se montre ici dans ces écrits « homme pour les autres », préoccupé du sens de la vie dans un monde insensé.

S'il est sans doute l'une des figures théologiques les plus éminentes de ce siècle, c'est parce qu'il avait choisi la certitude contre la sécurité. Il ne récite pas l'Evangile, car ce serait *« assassiner la parole »*, il le raconte, d'une manière admirable, et c'est pourquoi on aimera ce livre. C'est dans le contexte du Nicaragua martyr où il a vécu solidairement les derniers temps de sa vie qu'il développe et enracine la théologie de la libération ; autant de chapitres ajoutés au livre de l'Exode, jamais achevé. Théologie contextuelle donc et non conceptuelle. Non seulement il a appris la langue mais aussi le langage des opprimés.

Georges Casalis n'a pas été dupe de son enthousiasme, il sait avec Jean-Paul Sartre que la conquête de la liberté peut s'inverser, et devenir son contraire. *« Les chemins de la liberté sont périlleux »*, toute avancée est ambiguë. Une révolution n'est pas une fin en soi. Dans le provisoire, Georges Casalis n'a que planté des signes du définitif.

« L'histoire ne parle pas, il faut la déchiffrer. » « Il faut que le droit de la force soit remplacé par la force du droit. » (Girardi).

Mais arrêtons-nous un instant devant ces textes épars, intelligemment rassemblée par Jean-Louis Klein et surtout par la femme de Georges Casalis, Dorothée. Ils nous apprennent que les pauvres (qui ne peuvent plus attendre) ne sont pas « objets » de l'évangélisation, mais « sujets », missionnaires du temps présent. A l'instar de Georges Bernanos, Georges Casalis a été l'homme des grandes colères, des grandes polémiques, des tragiques ruptures, des deuils cruels ; il manifeste ici, plus qu'ailleurs, sa haine de la mort, avec laquelle il dialogue dans un chapitre cruel et bouleversant dans son écriture même. L'indignation apparaît alors comme une vertu chrétienne décisive, elle est déjà *« vie éternelle »*. L'Eglise universelle sera reconnaissante à ce genre de bonhomme d'avoir été dénoncée chaque fois qu'elle a fait office de *« Société des Wagons-lits de la chrétienté »* au lieu d'être semence de vie.

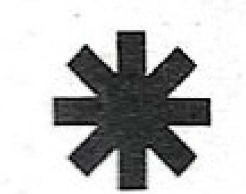
Il n'y a que de la résurrection dans la vie et dans la mort de Georges Casalis, qui a su combien on pouvait trahir Jésus par des baisers théologiques... et qui l'a dit. Ce livre est le témoignage d'un homme qui ne meurt pas parce qu'il a fait le plein de la vie, préférant les raisons de vivre à la vie.

---

(1) Georges Casalis, *Un semeur est sorti pour semer*, Editions du Cerf, Paris, 1988, 220 pages, 120 F.

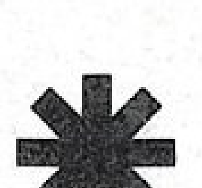


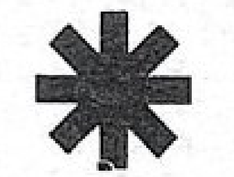
Ce que j'ai appris

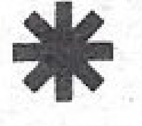


Le soir, la journée est finie
Ou presque...
Le bistro, aux mayens,
Le patron et des habitués
Le FC Sion, le parti radical
Neuchâtel plus un radical
Même pas une radicale... (ouf?)
"Tu viens de là-bas toi!!!
Plus l'droit à la parole... Tout est dit...
(Mais bien fait pour eux,
Il y a longtemps qu'ils em... le monde...
MAIS dans 4 ans... 4 RADICAUX.

Arrive Adrien, il va au bar
La tablée parle de lui
"C'est un magouilleur, pas un peintre..."
La sentence est sans appel.
Malgré tout, tentative de salutations d'Adrien
"Tu me donnes pas la main?"
"J'ai le courage de le faire!"
Adrien part... téléphone... WC...?
"T'as pas le droit...
Il est ce qu'il est... fait du bon boulot"
"C'est un magouilleur!"
"Il a le droit d'aller avec qui il veut..."
"C'est un homme qui vit
Qui fait son boulot
Et j'continuerai à lui donner du boulot"







Adrien est au bar et parle avec une personne de la table
Et l'on continue de parler avec l'opposant.
"Tu vas pas lui appuyer sur la tête
Quand il étouffe déjà!"
"C'est un magouilleur!...
"T'AS PAS LE DROIT"
"T'ENERVE PAS COMME ÇA..."
"JE M'ENERVE PAS...
JE HAUSSE LE TON!"

Et puis on a encore parlé
Du passé... "t'as pas toujours dit ça..."
Luisier et le sport en Valais
Le parti radical
La carte de supporter du FC Sion
Et le parking devant le stade
Pour certains, pas pour tous.

Quand je partais
Le Patron ouvrait une nouvelle bouteille.
"Adrien tu viens vers nous!
On boit ensemble
Ici nous sommes des hommes en vie
On s'accepte comme on est...
60 ans que je vis...
C'est ça que j'ai appris"

Gilbert Zbären



LA SUISSE Y A PARTICIPÉ

"Tribune de Genève", 29.4.1989

Mali : un barrage mal barré

Le barrage de Manantali est un bien bel ouvrage en béton au cœur du Sahel. Les objectifs ne sont pourtant pas atteints. Et la population participe peu.

La Suisse doit-elle encore participer à des barrages géants et autres éléphants blancs en panne dans le tiers monde? Endettés jusqu'au cou, trois pays sahéliens traînent comme un boulet le complexe hydraulique inachevé de Manantali (Mali). Edifié en partie (29%) par *Losinger* de Berne, il a déjà coûté un milliard de francs. Il en faudrait encore le double pour en tirer de l'électricité, des systèmes d'irrigation et une voie navigable jusqu'à l'embouchure du fleuve Sénégal.

La Suisse ferait mieux de dépenser moins et mieux, pour des projets plus écolos et proches des petites gens, estime Mario Carera, représentant des œuvres d'entraide. Il l'a dit lors d'un débat de fond sur les engagements helvétiques dans le Sud, organisé hier à l'EPFL par le groupe Ingénieurs du Monde, à la suite d'un reportage du journaliste Roger de Diesbach à Manantali (*Tribune* du 3 janvier 1989).

Losinger couvert

Lancé après la sécheresse de 1974, à l'ère des pétrodollars faciles, le projet a été financé par des capitaux arabes, allemands et européens. Les 165 millions engagés par *Losinger* ont été couverts en 1984 par la Garantie des risques à l'exportation. Ce dont le président de l'époque, Sylvio Arioli s'est justifié: les concurrents de *Losinger* allaient obtenir une garantie similaire dans leur pays.

Mais le mur de béton est là, avec son lac grand comme le Léman. Inutile d'épiloguer. Il faut faire avec.

La danse pour l'eau

«Quand l'eau est arrivée, nous avons dansé», raconte Abdullaye Diop, dirigeant d'une association sénégalaise de paysans. Récoltes et poissons ont doublé, triplé. Plus que les maladies. Si les villageois organisés s'en sortent, les autres finissent salariés, exploités par l'agrobusiness, spoliés par la spéculation. «Au contraire, nous stoppons l'exode rural et la désertification», affirme Babaly Deme, ardent représentant de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Pas compétitif

Pourtant, l'irrigation coûte plus qu'elle ne rapporte. Supplantant l'autosubsistance traditionnelle, elle favorise des monocultures de riz, revenant au double du prix mondial. Le contribuable trinque. Les trois pays riverains, Mauritanie et Mali surtout, éventrés par leur plan d'austérité, pourront-ils suivre? A moins que les financeurs ne fassent cadeau des créances. Comme les Allemands.

L'OMVS s'accroche pour la suite et demandera une rallonge cet été (la Suisse est conviée aux discussions). Mais est-ce qu'on fera mieux participer la population?

Daniel WERMUS

AFRIQUE DU SUD

Les Occidentaux ont ignoré l'embargo sur les armes

Stockholm, 26 (Reuter). – **Des pays occidentaux, notamment la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest, ont aidé l'Afrique du Sud à contourner l'embargo sur les armements et à se doter d'une puissante industrie militaire, affirme un expert de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI).**

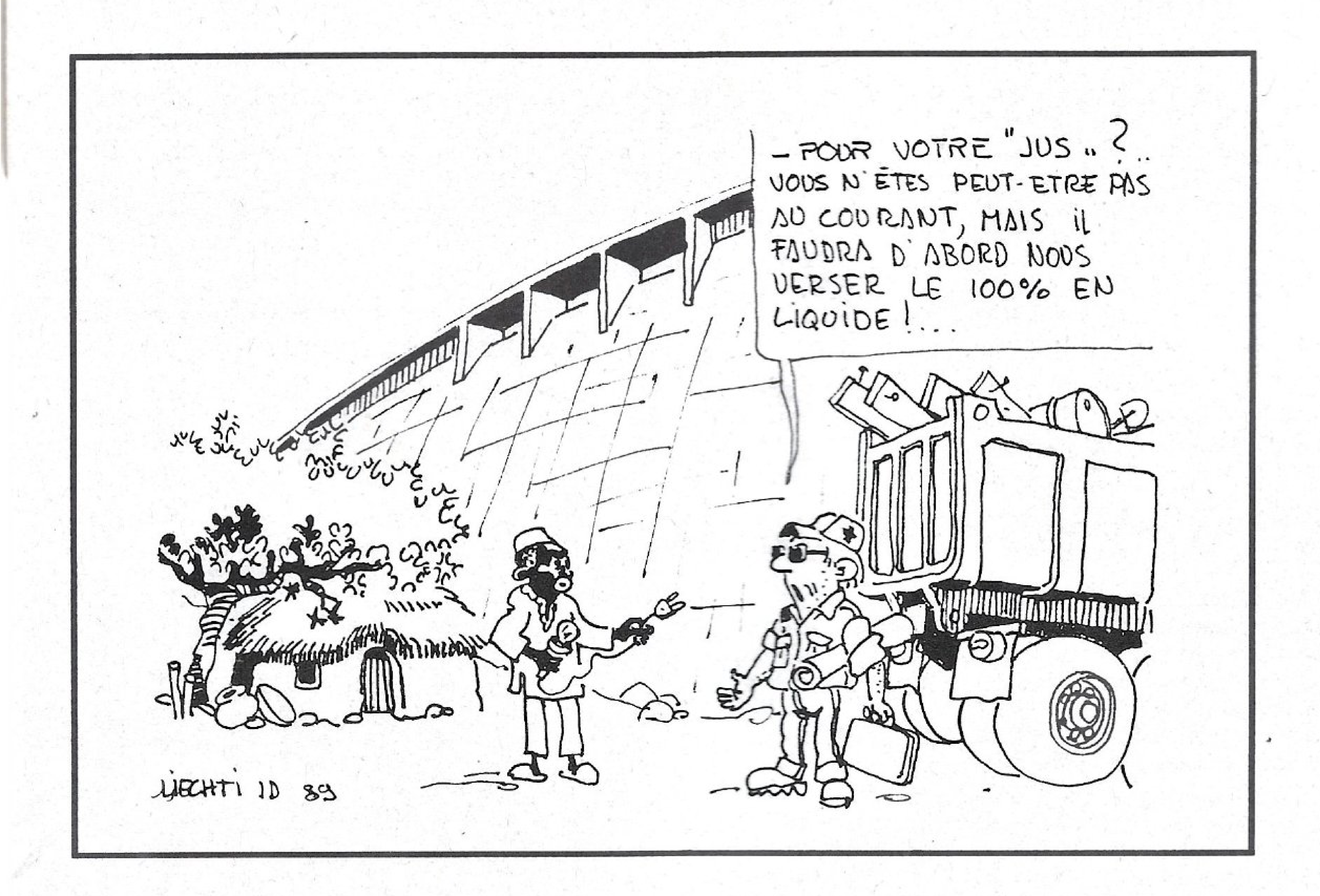
Dans un livre publié mercredi, *L'Embargo contourné – L'Industrie militaire sud-africaine*, le chercheur Signe Landgren explique comment le Gouvernement de Pretoria, en dépit de l'embargo décidé en 1977 par les Nations Unies, a pu se construire une industrie d'armements grâce au savoir-faire et au matériel occidentaux.

«L'histoire de l'application de l'embargo est en même temps l'histoire de son contournement. Le trafic clandestin, les faux justificatifs, les sociétés fantômes ne sont qu'un aspect de l'affaire. Beaucoup de ventes de technologie militaire se sont opérées au grand jour», affirme-t-il.

Dans le domaine des véhicules militaires, le Japon, la France, la RFA et le Canada ont également apporté leur concours à Pretoria, la RFA et Israël ont contribué aux recherches sur les fusées, tandis que l'Autriche et les Pays-Bas aidaient l'industrie des armes individuelles.

"La Gazette de Lausanne", 27.4.1989







Si notre monde était un village de mille habitants...

Il y aurait au village:

564 Asiatiques
210 Européens
86 Africains
80 Américains du Sud
60 Américains du Nord.

60 personnes disposeraient de la moitié des revenus.
500 souffriraient de la faim.
600 habiteraient dans des bidonvilles.
700 seraient analphabètes.

Il y aurait:

300 chrétiens
(183 catholiques, 84 protestants, 33 orthodoxes)
175 musulmans
128 hindouistes
55 bouddhistes
47 animistes
210 sans religion et athées...



Prostituées étrangères à Fribourg

"24 Heures", 13-14-15.5.1989

Des mariages blancs annulés

Depuis une année, une magistrate fribourgeoise, Anne Colliard-Guisolan, reçoit des menaces de mort et des insultes. Par lettre ou par téléphone, de courageux anonymes l'accusent, entre autres, de mener une croisade raciste. Tout cela parce que Mme Colliard, substitut du procureur, a demandé l'annulation d'une dizaine de mariages blancs entre des prostituées originaires du tiers monde et des ressortissants suisses.

La filière des Camerounaises

«Je peux te trouver un mari»

Suite aux onze actions en annulation de mariage ouvertes par la justice fribourgeoise, Liliane, une Camerounaise mariée de longue date à un Suisse, nous explique «la filière des Camerounaises». Elle est choquée par le sort de ses sœurs importées en Suisse comme de la vulgaire marchandise de luxure. Liliane s'est rendue dans son pays pour dénoncer ce trafic aux autorités de Yaoundé. Elle veut garder l'anonymat pour éviter les représailles.

Voici le récit de Liliane: «Des types, en général des Suisses alémaniques, contactent des Camerounaises qui travaillent dans la prostitution à leur compte en Suisse. Divorcées de leurs maris suisses, ces femmes sont en général indépendantes. Le prétendant suisse demande alors à l'une de ces dames de lui fournir une «fiancée» On se met d'accord sur le prix: de 20 000 à 50 000 francs par fille.»

Jolies photos

La dame part alors pour le Cameroun, destination Douala ou Yaoundé. Elle se balade sur les trottoirs de ces villes et s'intéresse surtout aux jeunes filles fraîches. Lorsqu'elle a fait son choix, elle dit à la fille: «Je te propose un voyage; je peux te trouver un mari.» Pour gagner la confiance et attirer sa proie, elle lui offre robes et tissus. Elle ajoute: «Afin que je puisse te trouver un mari, il faut que tu fasses de jolies photos.»

De retour en Suisse, la Camerounaise prend contact avec son partenaire suisse. Elle lui présente les photographies. Si ce dernier trouve son bonheur, la maquerelle écrit à la fille de venir en Suisse. Cette dernière obéira d'autant plus facilement qu'elle croit quitter les trottoirs de sa ville pour se marier en Europe. Les photographies permettront d'établir les papiers nécessaires.

Les habituer au luxe

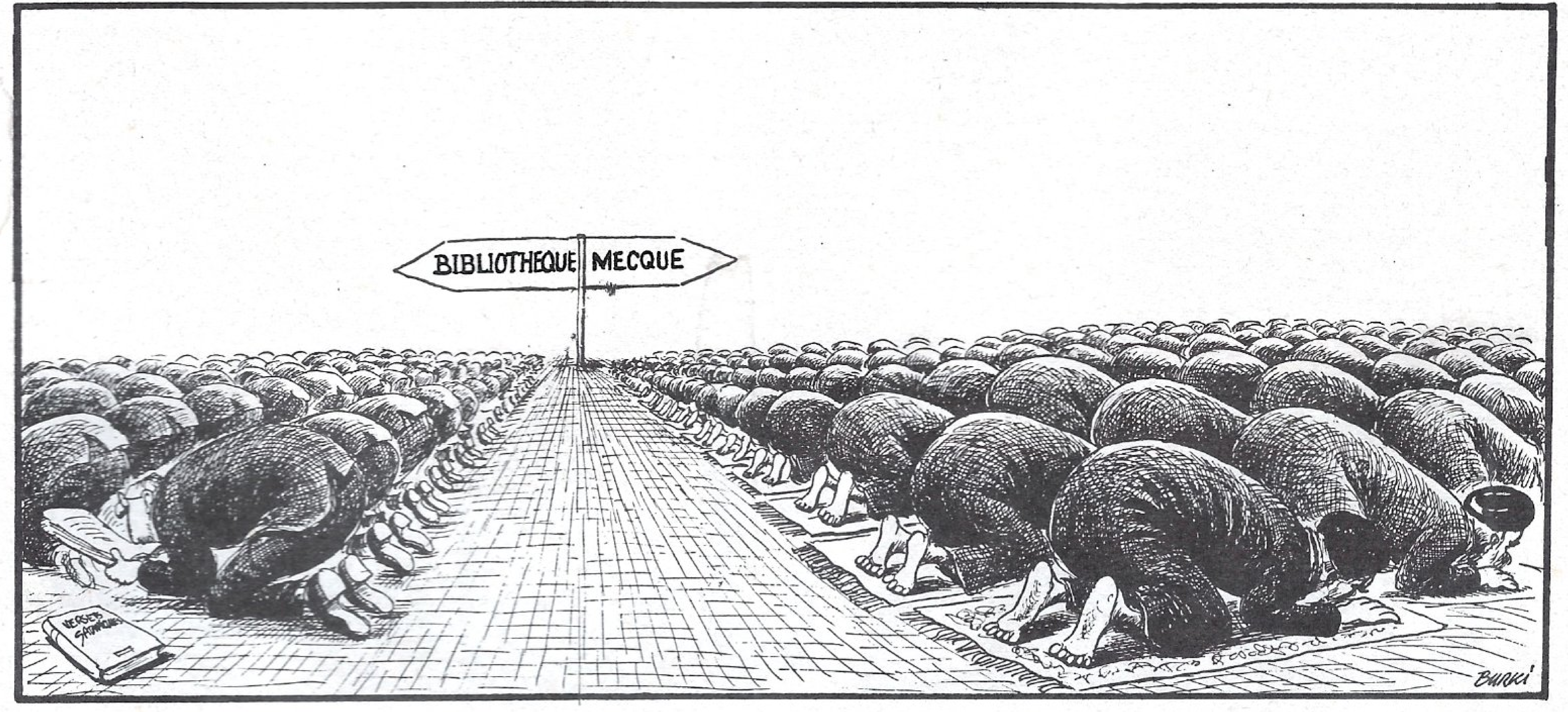
A son arrivée en Suisse, la jeune fille est accueillie par la maquerelle. Durant un mois, celle-ci lui achète tout ce dont elle a besoin. Elle essaie de l'habituer à la belle vie, de lui faire aimer l'argent. Cette période faste terminée, on place la nouvelle chez une ancienne prostituée, à Bâle, à Zurich ou à Fribourg, parfois dans des salons grand luxe. Lorsqu'un client sonne, on lui présente la jeune fille. On voit ainsi de quelle manière elle travaille, combien elle rapporte. Le «mari» entre en scène un jour. Il se fait très gentil et propose même le mariage. Il dit: «Si tu veux continuer à travailler, tu peux.» On se marie alors, souvent en Suisse, parfois aussi au Cameroun, mais sans faire le voyage. Il est, en effet, possible de se marier dans ce pays par procuration.

L'esclavage

Liliane affirme que certaines de ces jeunes filles travaillent sans interruption de 11 h à 3 h du matin. Certaines sont enceintes. L'une d'elles a repris le métier deux semaines après l'accouchement.

Avec le temps, ces Camerounaises, qui jouissent de la protection du passeport suisse, divorcent. Elles se mettent alors à leur compte et il y a toutes les chances pour que le même cycle recommence. – Roger de Diesbach)

"24 Heures", 3.3.1989





Allez, hop! Je relève le défi d'André Fol, qui a levé un sacré lièvre, en mars, pour nous faire meubler son congé sabbatique de juin (cf. no 2/89).

Pour ceux qui prennent ce train en marche: André se demandait si l'**affrontement** permet de régler les problèmes (exemples: Nicaragua, Afghanistan, Kaiseraugst...) ou au contraire les bloque stérilement (exemples: guerre des tranchées et autres "jeux à somme prétendument nulle").

Bon. Retroussons les manches de nos cellules grises... Primo: Puisqu'André montre lui-même, à l'aide des exemples ci-dessus, que **certains** affrontements sont efficaces (à résoudre les conflits qui les ont causés) et **d'autres** non, c'est que le problème est mal posé: la question valide n'est pas **si** l'affrontement est stérile, mais **quelles sortes** d'affrontements le sont.

Et là, j'ai ma petite idée. Pas la mienne, d'ailleurs: celle de René Girard (1), un prof. de littérature devenu chercheur de tout premier plan en sciences humaines. Ledit Girard affirmant à son tour qu'il n'a rien inventé, tout ça se trouvant dit et ressassé dans les Evangiles.

Choeur des lecteurs pressés: "Il y va, Machin? Y dit c'qu'il a à dire?".

Bon, bon... D'après Jésus, Girard et moi (en toute simplicité, hein?!), ce qu'il faut éviter, ce qui ne fait pas avancer la résolution des conflits d'un pouce, c'est les **affrontements symétriques**.

A mon tour de donner des exemples - commençons par un très simple: deux bambins se disputant un jouet ont immanquablement les mêmes mots, les mêmes gestes, les mêmes cris et les mêmes baffes pour s'emparer du machin convoité (qui d'ailleurs les laisserait indifférents si **l'autre** - l'autre pour chacun! - ne leur en donnait ' l'envie forcenée). Et immanquablement aussi, l'arrivée du Juge (l'adulte) est saluée d'un double "C'est lui ka commencé". Qui d'ailleurs nous révèle le noeud de toute l'affaire: si la **symétrie** est évidente pour l'observateur extérieur, elle reste absolument invisible pour les antagonistes, sûrs - chacun - de leur bon droit, de leur **différence**.

Deuxième exemple: l'"affaire" Salman Rushdie. Les intégristes sont ceci, l'ayatollah est cela, d'accord. Mais observez attentivement tous nos démocrates rugissants de ces derniers mois: Sainte Liberté d'Expression les fanatise aussi bien que le Coran d'en face. Au "Tuez Rushdie" des uns répond le "Faudrait le zigouiller, celui-là" (suivez mon regard!) des autres: symétrie. Un comique met à prix la barbe de l'ayatollah (24 Heures du 22 février): symétrie. La CEE décide le retrait de ses ambassadeurs - Khomeiny répond en rappelant son ambassadeur à Londres: symétrie... Continuer vous-mêmes!

Ces symétries n'ont d'ailleurs pas échappé à l'intuition de Burki (regardez, page 6, le dessin paru dans 24 Heures du 3 mars), ni de notre illustrateur Jean-Daniel Liechti (reprenez la couverture de notre numéro de mars).

Tout ça, à l'évidence, ne fait avancer aucune "cause". L'affrontement ne donne que l'illusion du mouvement, tournant en rond, juste de plus en plus rageur, de plus en plus violent.

La solution - car oui, il y en a une! -, c'est de **s'interdire** de telles symétries. D'y veiller dès le tout début du conflit. De s'acharner à **maintenir** la différence, notamment en recentrant inlassablement nos attitudes sur l'objet du conflit (non pas: "Que pensons-nous de Khomeiny?" mais: "Le livre de Rushdie doit-il être retiré de la vente?". Non pas "Qui c'est ka commencé?" mais: "Comment organiser l'usage du jouet?").

Et pour ne pas ressembler à l'autre qui nous hait, le plus sûr - le plus simple! - est encore de l'**aimer**. D'accepter l'affrontement si on l'estime juste - mais sans succomber à la "Feinbildung".

Cela s'appelle: **non-violence**. Et après tout, peut-être bien que Girard a raison: les Evangiles n'arrêtent pas d'en parler.

Philippe Beck

(1) Les trois ouvrages-clés de René Girard: "Mensonge romantique et vérité romanesque" (Grasset, 1961); "La violence et le sacré" (Grasset, 1972); "Des choses cachées depuis la fondation du monde" (Grasset, 1979).



Le remboursement des dettes est meurtrier

"Il n'existe aucune possibilité réaliste que le peuple puisse endosser le poids des dettes colossales qui ont été contractées par nos gouvernements. Il n'est tout simplement pas possible de continuer à payer des intérêts, auxquels nous avons déjà sacrifié notre développement et notre prospérité. Le problème de l'endettement n'est pas d'abord un problème financier, mais bien plus un problème politique, et doit être abordé comme tel."

Paulo Evaristo, Cardinal Arns, juillet 1985

Appel au Conseiller fédéral Otto Stich à l'occasion de la réunion des ministres des finances du Club des Dix le 2 juin à Berne

Le remboursement des dettes a des conséquences meurtrières dans le tiers monde. Selon l'UNICEF, plus de 1000 enfants meurent chaque jour en raison des mesures d'austérité imposées. Les efforts de développement de nombreux pays sont anihilés. Les pays industrialisés et les banques n'ont eu jusqu'à maintenant ni la volonté ni la capacité de trouver une solution équitable et efficace aux problèmes de la dette. Pourtant le temps presse. Un moratoire immédiat et un accord sur l'abandon des dettes qui entravent le développement et menacent les populations pauvres semblent s'imposer. Nous en appelons au Conseiller fédéral Stich, Président du Club des Dix, afin qu'il s'emploie à faire accepter de telles solutions par les ministres des finances des pays créanciers le 2 juin à Berne.

Commentaire

(...)

De nombreuses organisation du tiers monde, et parmi elles des partenaires des organisations suisses d'entraide, demandent aujourd'hui que la dette soit annulée:

* Les conséquences sociales et écologiques du transfert financier du sud vers le nord interdisent tout remboursement supplémentaire. La loi prévoit d'ailleurs, mais seulement à l'intérieur des pays industrialisés, que le remboursement d'une dette ne peut être exigé lorsqu'il menace le minimum vital. Si ce principe était appliqué aux populations du tiers monde, le remboursement devrait être immédiatement suspendu.
* Les pays industrialisés portent une grande responsabilité dans la crise de l'endettement: l'acceptation des capitaux en fuite et la politique de taux d'intérêts élevés de la présidence Reagan ont renforcé les transferts financiers du sud vers le nord. Le protectionnisme instauré par les pays du nord a empêché les pays du sud d'écouler normalement leurs produits à l'extérieur et a conduit à une chute des prix des matières premières.

(...)

Tirer les conséquences

Le poids de la dette a été porté principalement par les pays endettés. Il est temps que les pays industrialisés assument leur part. Un moratoire les obligerait à trouver rapidement des solutions durables, dont l'abandon de créances lorsque celles-ci entravent le développement et menacent les populations pauvres. Il n'est pourtant pas question d'abandonner ces créances, si cet abandon profite aux élites et aux gouvernements qui violent les droits de l'homme ou le droit des gens. En effet, l'abandon de créances doit servir au développement. La charge de l'abandon de créances devrait d'abord reposer sur les banques, qui ont encaissé des intérêts importants et n'ont pas assumé toutes leurs responsabilités.

Une question de justice

L'abandon de créances ne constitue pas encore une solution durable à la crise du développement. Les relations commerciales internationales doivent être établies sur une base plus juste: prix des matières premières, droits de douane, soutien à la diversification, conditions d'investissements, etc... La Suisse devrait y contribuer en acceptant l'entraide judiciaire pour les capitaux exportés illégalement. Le rôle du FMI doit être revu. De nombreux pays et de nombreuses organisations souhaitent la mise sur pied d'une conférence internationale pour traiter de toutes ces questions. Le Club des Dix doit s'engager dans ce sens.



Avril 1989 n°134 ISSN : 0760-9191 ©

30 délégués TAPORI de 6 pays au Conseil de l'Europe

Islande
Suède
Finlande
Norvège
Danemark
Irlande
GRANDE-BRETAGNE
PAYS-BAS
République Fédérale d'Allemagne
BELGIQUE
LUXEMBOURG
Conseil de l'Europe
Autr.
SUISSE
Liechtenstein
FRANCE
Espagne
Italie
Portugal
Turquie
Chypre



TAPORI rassemble dans l'amitié tous les enfants qui ne veulent plus la misère.

La lettre TAPORI est un échange entre ceux qui agissent pour la paix et l'amitié, sans attendre d'être adultes.

Une délégation d'enfants TAPORI s'est préparée avec le Mouvement ATD QUART-MONDE, afin de rencontrer le Conseil de l'Europe, qui les a accueillis, à Strasbourg, en avril dernier.

Si cette rencontre n'a peut-être pas fait la "une" des journaux,... elle m'apparaît suffisamment interpellante, pour que nous nous mettions à l'écoute de ce que ces enfants nous apprennent, ou nous rappellent!

Leur démarche est un signe d'espoir concret et encourageant!

Line Trinkler

Ils venaient de Belgique, France, Grande Bretagne, Suisse, du Luxembourg et des Pays Bas.
Ils sont arrivés au Centre International du Mouvement ATD Quart Monde

à Méry sur Oise le 2 avril.



Nous avons découvert le bureau où le Père Joseph travaillait.
"J'ai beaucoup aimé être un moment dans ce lieu où le Père Joseph avait tant réfléchi, travaillé et noté ce que les gens lui avaient dit".

A Paris le 3 avril.



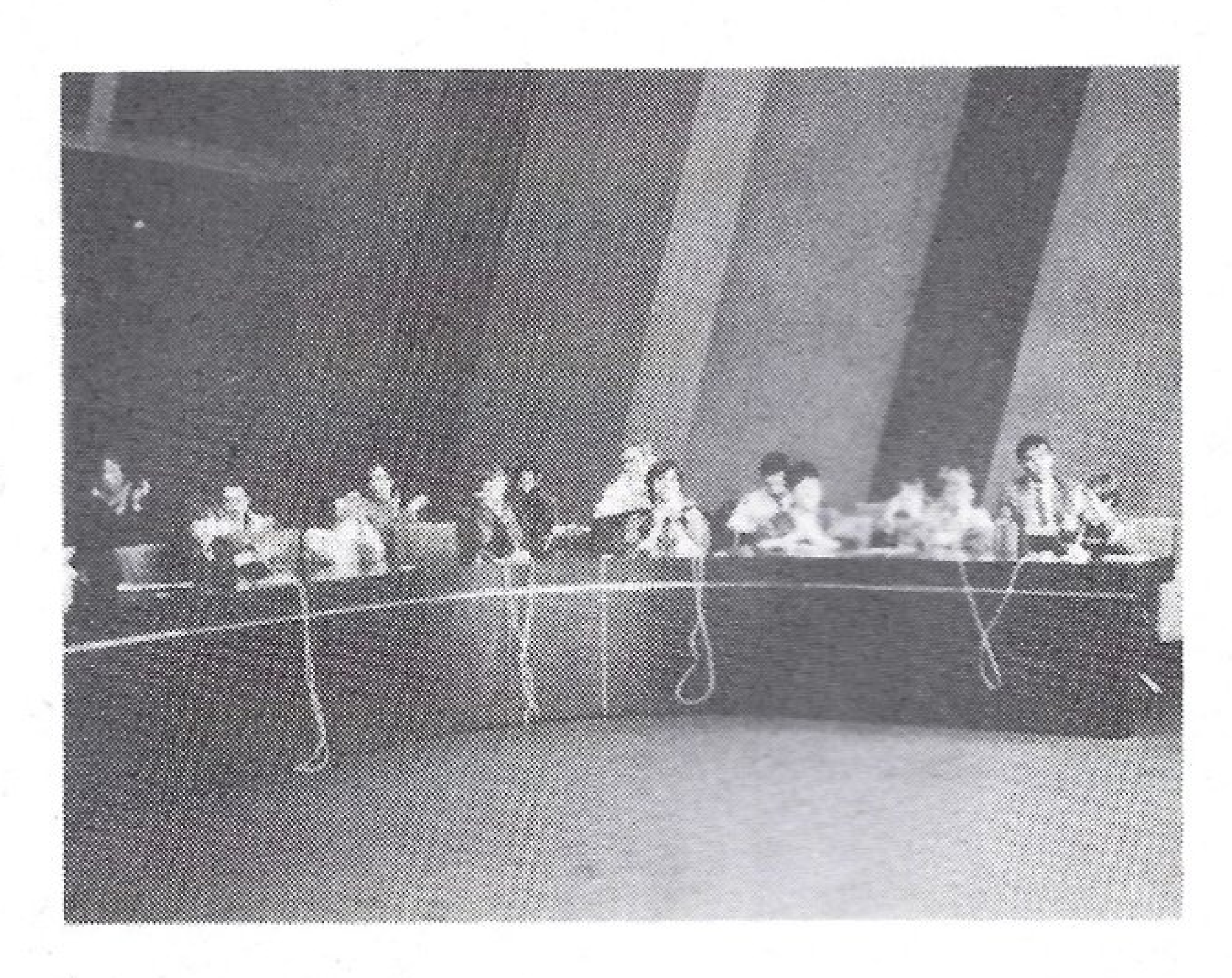
" C'était fantastique de visiter la tour Eiffel."

"Au Trocadéro, nous avons lu le texte de la dalle dans toutes nos langues et aussi en arménien car des amis d'Arménie nous avaient rejoints.
Nous leur avons remis les messages de tous les Tapori et la " tirelire" qui aidera à reconstruire une école là-bas.
Ils étaient très émus. Ils ont senti que pour les Tapori aussi l'oubli est une grande injustice."



A Strasbourg le 4 avril.

"Le Conseil de l'Europe réunit 23 pays pour construire une Europe sans haine ni disputes."
L' an dernier, une délégation Tapori a rencontré Monsieur OREJA qui a demandé que des Tapori reviennent chaque année.





C'est Monsieur ADINOLFI, Secrétaire général adjoint, et Monsieur JUNG, Président de l'Assemblée parlementaire, qui ont reçu la délégation **dans la salle où se déroulent les grandes conférences.**
Chaque délégation a pris la parole.

"J'ai dit à Monsieur Adinolfi :
Aujourd'hui, il y a encore trop d'enfants qui vivent dans la misère.
Il faudrait vraiment changer cela.
Il y a des familles qui n'ont pas de logement.
On connaît par exemple un enfant de 6 ans.
Son père n'a pas de travail. La famille dort dehors. Ils se cachent parce qu'ils ont peur qu'on leur enlève leur petit garçon.
Lui, il ne va pas à l'école et souvent il pleure parce qu'il voudrait une maison où il fait bien chaud. Nous voulons faire de beaux quartiers où tout le monde pourrait être heureux."



Madame DE VOS, Présidente du Mouvement :
"Avec ce que les Tapori vous apportent,
qu'allez-vous faire ?
Allez-vous en parler partout ?
A tous les grands ?
Qu'allez-vous faire
pour qu'il y ait des écoles
où tous les enfants apprennent,
où tout le monde joue ensemble et s'aide?"



Monsieur ADINOLFI a répondu :

" Je suis très heureux de vous écouter. C'est très important **d'écouter pour comprendre**. Je vous prends au sérieux comme des ministres. Nous sommes ici ensemble pour parler de solidarité humaine et de dignité.
Cela signifie que **nous sommes tous égaux.**
Nous allons transmettre votre message.
Cela va nous aider à convaincre les autres."

Madame MODESTA, Responsable de l'enseignement scolaire :
" J'ai l'occasion de visiter beaucoup d'écoles dans tous les pays d'Europe. Je vous promets que je parlerai des Tapori."





Les délégués ont offert un album qui raconte ce que vivent les Tapori, ce qu'ils voient, et ce qu'ils sont capables de faire.



Ils demandent que le Conseil de l'Europe soutienne les enfants qui créent l'amitié avec ceux qui restent seuls à cause de la misère.

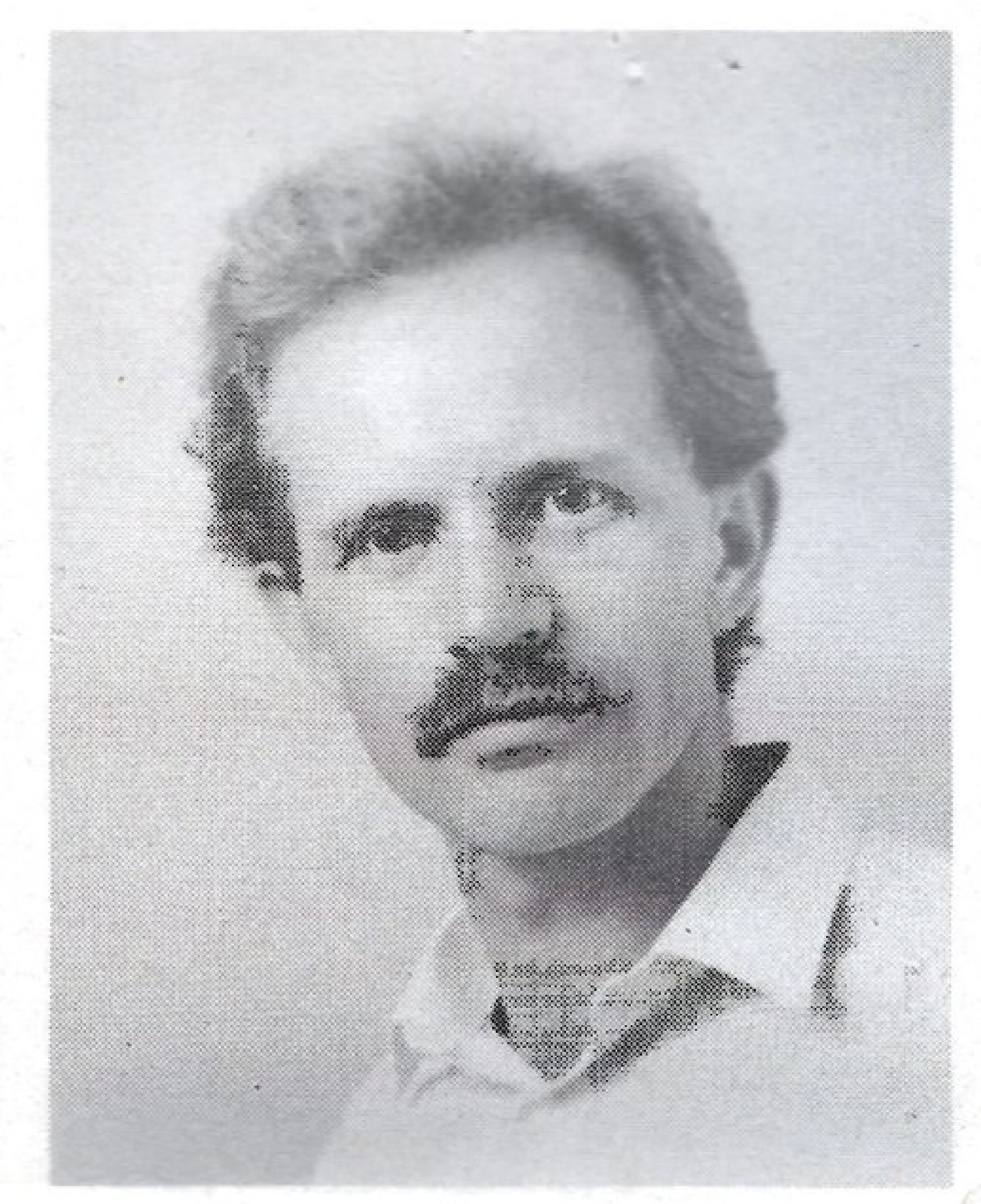
Commission paritaire n°054256 - Directrice de Publication Mary Rabagliati
ATD TAPORI * BOIS GERARD * 10130 CHESSY LES PRES

Au revoir Rita!

Bonjour Philippe!

En ce mois de juin, Philippe REBORA, de Sion, reprend les tâches de Rita à notre secrétariat. Nous l'accueillons avec joie et amitié.

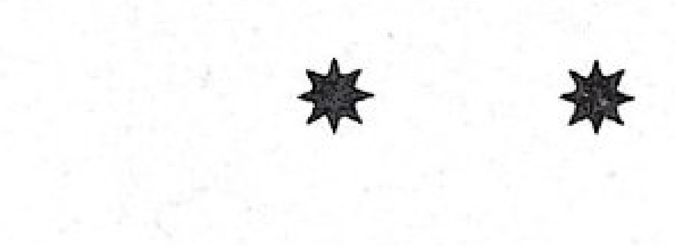




Le secrétariat d'un mouvement comme le nôtre, est un lieu privilégié où la vie de Frères sans frontières, chaque jour, est présente sous toutes ses formes: lettres qui nous arrivent des quatre coins du monde et de la Suisse, nouvelles des volontaires sur le terrain ou projets de développement qui attendent quelqu'un, candidats qui s'informent sur FSF, téléphones, visites, factures de voyages ou des assurances, PV du comité, rapports des activités des centres régionaux, préparation du prochain numéro d'Interrogation..., etc. etc.

Depuis novembre 1971, Rita HUBER connaît bien tous les multiples travaux à la Grand-rue 34 à Fribourg. Tout en assumant plus particulièrement la comptabilité et les assurances, tout en suivant régulièrement les séances d'Unité, Rita a toujours travaillé d'une manière efficace et précise, mais en s'intéressant aussi à tous les aspects humains de la vie du mouvement, et à celle de chaque personne. Lisant toutes les lettres qui nous parviennent, elle donne son point de vue et par là, encourage toute l'équipe. Ses qualités de coeur et ses avis pleins de bon sens nous enrichissent. Quelle joie de travailler avec elle et d'être accueilli, chaque matin, par son sourire encourageant!

Rita quitte le secrétariat à la mi-juin, mais va garder des liens profonds avec le mouvement, par exemple, en restant à la Commission de solidarité. Un peu tristes, mais comprenant son désir de vivre differément cette étape de sa vie, secondant davantage le travail de Thomas, son mari, nous lui exprimons ici notre immense merci très affectueux.



Naissances

ALICE, le 8 avril, au foyer de Fabienne et Fabien COQUILLAT-LUETHI, 41, av. du Mont-d'Or, 1007 Lausanne.

MARIE-CELINE, le 17 avril, au foyer de Marylène et Charles FAUGERE-FAVRE, 7, rte de Cossonay, 1303 Penthaz.

SEVERINE, le 18 avril, au foyer de Thérèse et Alexis DAYER-DUBUIS, 22, rte Chne Berthtold, 1950 Sion.



Finances... eh oui... 1989 est une nouvelle année.

Chaque fois que nous arrivons au bout d'une année nous disons OUF! avec un sentiment de reconnaissance aigu envers les gens, les groupes qui nous ont aidés à boucler nos comptes et les lecteurs d'Interrogation en font partie puisque nous mettons 2 fois (voire 3 fois) par année un bulletin de versement.

Voici donc le premier bulletin de versement de la série accompagné de notre budget 1989... fidèle aux précédents quoique avec un trou moins surdimensionné.

Nous vous signalons déjà maintenant qu'en octobre, nous ferons redémarrer notre vente de vins suisses. Notre action 1988 a tellement bien marché que nous récidivons. Cette année les vins commandés à temps seront livrés avant Noël.

BUDGET 1989

Sorties:

Volontaires outre-mer	:	Indemnités d'existence, voyages, charges sociales	283'950.-
Bourse à travail	:	Salaires 2 pers. à 1/2 et 1/4 temps Frais de fonctionnement	51'700.-
An. Théâtre Quart-monde	:	Temps partiel	4'835.-
Permanents GVOM	:	Coordination et administration	26'958.-
Frais administ. en Suisse	:		9'300.-
Particip. Interrogation	:	Impression, envois, etc...	22'500.-
Formation	:	Participations diverses	3'000.-
Solidarité	:	Participation Quart-monde Renens. ANN, etc...	17'000.-
			---------
Total sorties	:		419.243.-

Entrées:

Soutien amis volontaires	:	6'900.-	
Actifs GVOM et proches	:	30'000.-	
Abonnements Interrogation	:	9'000.-	
Intérêts bancaires	:	1'000.-	
Contribution DDA (Confédération)	:	270'000.-	
Contribution Département Missionnaire	:	10'000.-	
Contribution OSEO	:	6'000.-	

Total entrées	:		332'900.-
Manque à trouver avec votre participation...			86'343.-
			=========

Et si vous vous demandez quoi faire d'un héritage...

Ou si vous ne voulez pas trop laisser en héritage...
ça provoque de telles disputes...



Geneviève Pillet est une vieille amie du Tchad, où elle travaille depuis 1971. Rentrée en Suisse pendant "les événements" (comme on appelle là-bas la guerre civile de 1979-81), elle y est retournée en 83, comme volontaire d'Eirene. La lettre ci-dessous nous explique minutieusement son travail actuel avec l'ASSAILD (Association d'Appui aux Initiatives Locales de Développement).
A l'heure où l'"autopromotion" est le terme à la mode dans le petit monde de l'aide au développement, le travail de l'ASSAILD nous apparaît particulièrement exemplaire.

Le 25 mars 1989

Au Tchad depuis 1983, je viens d'être mise (en novembre dernier) à la disposition de l'ASSAILD, association tchadienne dont je suis la co-fondatrice.

Cette association est née des discussions, des échanges entre quelques amis. Au début de mon séjour au Tchad, j'étais la coordinatrice des projets d'Eirene et travaillais aussi au sein d'Inades-Formation, visant à renforcer les initiatives locales de développement (ILD). Un ami était directeur adjoint d'une structure de développement de l'église catholique. Tous les deux, lors de nos visites en brousse, dans les villages, nous constations que les ILD avaient parfois besoin d'un coup de pouce financier adapté à leur **besoin** (une petite somme, le plus souvent) et au **moment** où ils en exprimaient la demande; ce que personne, sur place, ne pouvait satisfaire.

Les deux autres membres fondateurs étaient directement impliqués sur le terrain. L'un était (et est toujours) coordinateur du Comité d'Action de Développement Rural Agricole. Fonctionnaire replié au village au moment des "événements" (réfugié dans son village et redevenu paysan à cause de la guerre), il est à l'origine de ce Comité et assure le lien



du groupement avec les différents services étatiques et d'aide. L'autre, ancien animateur des Centres de Formation Professionnelle Agricole, pour les paysans, était le conseiller d'un groupement en pleine expansion. Tous deux étaient venus me demander comment obtenir un financement.

De ces contacts sont nées une amitié et une idée commune: **"Pourquoi ne créerions-nous pas un organisme tchadien qui puisse rapprocher l'aide des paysans? Une aide qui ne tue pas l'initiative (pas trop d'argent d'un coup); qui n'exige pas un dossier de projet que les paysans ne peuvent pas faire eux-mêmes et pour lequel ils sont obligés de faire appel à quelqu'un d'extérieur, ce qui les dépossède de leur propre projet; une aide qui ne mette pas une année ou plus avant d'arriver avec toutes sortes d'exigences; une aide qui permette aux paysans de réaliser leurs projets."**

Ces discussions, souvent autour d'un verre de "Gala" (la bière du Tchad), ont précisé petit à petit l'idée et l'ont rendue du domaine du possible.

Après ce qu'avait vécu le Tchad: la guerre qui avait vu fuir presque tous les organismes d'aide, nous avons voulu que notre organisme soit **tchadien** pour qu'il soit opérationnel en toute circonstance et qu'il puisse durer. Nous avons pensé à une **association** car, dès le

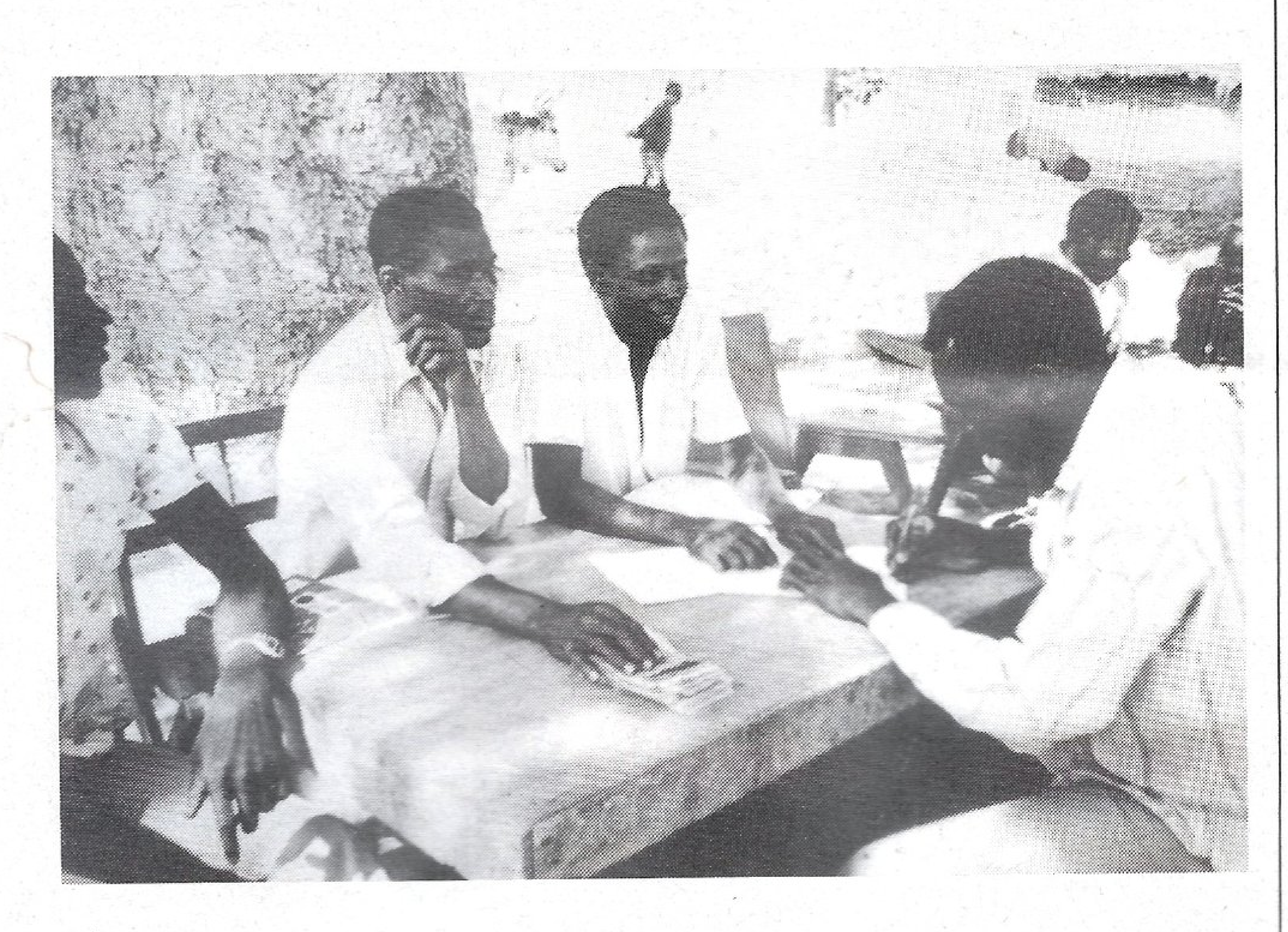


début, notre objectif a été que les membres se sentent co-responsables et aient leur mot à dire, qu'ils soient associés à la prise de décision et à la gestion.

A ce stade, la représentante d'un organisme allemand qui avait eu l'occasion de discuter avec nous, nous a dit de préparer un petit papier présentant notre projet avec un budget nous permettant de démarrer, c'est-à-dire de concrétiser notre idée. (1)

nanciers que nous pensions pouvoir apporter et les conditions pour leur obtention. Nos différentes expériences avec les ILD nous ont beaucoup aidés. C'est aussi pendant ces journées que nous avons cherché un nom. ASSAILD résume bien nos objectifs: appuyer les ILD, compléter leurs efforts propres, surtout par des crédits.

Le compte-rendu de ces journées a été déposé à la Sûre-



Nous avons alors, les quatre membres fondateurs, pris trois jours de travail pour préciser nos objectifs, définir ce que nous appelions ILD, définir les appuis fi-

té avec notre demande de reconnaissance officielle. En avril 1985, nous avons reçu le "récépissé", première étape de la procédure. Ensuite, chacun de nous a été l'objet d'une enquête de moralité. Après trois mois, **normalement, on aurait dû** savoir si l'association était reconnue ou pas. Nous, nous avons attendu 2 ans et demi, non pas d'une attente passive, mais active pour suivre notre dossier... Ce n'est que le 17 octobre 1987 que nous avons enfin reçu notre "Autorisation de fonctionner" du Ministère de l'Intérieur.

En attendant, nous avions prudemment commencé. En 1986, nous avons accepté quatre groupements comme membres et fait quatre prêts. Ces groupements étaient en contact avec l'un ou l'autre d'entre nous et avaient posé le problème de l'accès à l'aide.

Prudemment car, officiellement, nous n'étions pas encore reconnus et, surtout, pour tester et mettre en route notre système de crédit.

De tout côté, on entend que les paysans ne remboursent pas les crédits. Nous, nous considérons les paysans pour ce qu'ils sont, des hommes adultes, responsables et fiers. Pour chaque demande, nous négocions et, lorsque nous nous sommes mis d'accord, nous signons un contrat de façon que tout soit clair et qu'une relation de confiance et de responsabilité mutuelle s'établisse.

Petit à petit, le comité s'est agrandi. Actuellement, nous sommes neuf. Nous déplorons la disparition de notre ami conseiller du groupement "en expansion" membre fondateur pendant la période de troubles de 84-85. Il a été remplacé par l'animateur des Caisses Rurales d'Epargne et de Crédit d'une région située au sud du pays. Puis se sont ajoutés un responsable d'une organisation paysanne regroupant 33 villages, un fonctionnaire, chef de service à l'Office de la Promotion Industrielle du Tchad, une assistante sociale travaillant dans le développement communautaire, un employé d'une

---

(1) Nous avons ainsi reçu 7 millions de francs CFA (FS 35'000.-) qui nous ont permis de mettre sur pied notre association et, avec les dons d'amis, de fonctionner jusqu'à fin 1988, soit pendant 4 ans.



ONG étrangère et une formatrice à Inades-Formation, tous, Tchadiens.

Les décisions sont toutes prises en réunions du comité. La dispersion géographique des membres du comité représente une richesse d'expériences, mais aussi un handicap pour les réunions.

Fin 1987, il y avait 9 groupements-membres; fin 1988: 15; et à l'Assemblée Générale de février 1989, l'ASSAILD comptait 26 groupements.

Je suis donc la seule étrangère membre de l'Association. Depuis le début, j'assure la fonction de secrétaire; je fais les comptes-rendus des réunions du comité, je m'occupe du courrier et visite aussi les groupements (si possible avec un autre membre du comité) pour faire leur connaissance et voir s'ils correspondent à nos critères d'admission ou pour discuter de leurs demandes ou leur faire un prêt.

Jusqu'au mois de novembre dernier (date de ma mise à disposition de l'ASSAILD) nous avons tous travaillé bénévolement, parallèlement à nos activités professionnelles, et en profitant de nos déplacements. Petit à petit, la masse de travail, surtout pour le secrétariat et les visites de groupements, a augmenté. J'y passais tout mon temps libre. C'est alors qu'est née l'idée que je quitte Inades-Formation (où je travaillais à plein temps) pour être entièrement disponible pour l'ASSAILD. C'est ce qui a été négocié avec Eirene, qui dès le début avait été informé de mes activités "privées" à l'ASSAILD et m'a toujours encouragée dans ce sens. Cette formule est très heureuse car elle nous permet la poursuite du travail sans heurts et sans souci financier, elle nous permet le passage de la phase expérimentale et bénévole à une phase opérationnelle nécessitant une structure "professionnelle".



Quelques amis de Geneviève Pillet sont en train de créer une Association des Amis de l'ASSAILD. Si cette lettre vous passionne, prenez contact avec:

Liliane et Gérard Sermet
30 rue Lamartine
1203 Genève
Tél. 022 / 44 37 88.

Donc, maintenant, ce que je faisais les après-midi, le samedi et le dimanche, je le fais comme travail "normal". Je peux donc mieux m'organiser et surtout programmer des tournées dans les villages. Certains attendaient notre visite depuis presque une année car nous n'avions pas trouvé le temps ou l'occasion de le faire.

Officiellement, je suis "volontaire Eirene" mais en fait, je suis co-actrice, dès le début, avec les mêmes droits et mêmes devoirs que les autres. Je ne suis pas quelqu'un de l'extérieur qui vient "aider". Je suis embarquée avec les autres dans cette aventure, je ressens les mêmes difficultés, tâtonne avec eux, souvent désécurisée devant la croissance de l'Association, craignant de ne pouvoir la maîtriser. Je n'ai pas le pouvoir institutionnel (je ne suis pas présidente), ni financier (je n'ai pas la signature, je peux quitter le Tchad sans interrompre les appuis).

Pour l'ASSAILD et les organismes, mon statut d'expatriée représente une assu-



rance, une sécurité. Ma présence prévient contre les demandes de crédit qui ne correspondent pas aux critères d'attribution mais qu'il est difficile de refuser. Mes relations avec certains organismes d'aide sont utiles également. Pour eux, je représente une certaine garantie.

Au début, j'ai refusé ce rôle. Dans mon approche, je voulais être reconnue comme les autres membres du comité et ne pas profiter de mon image d'expatriée et de ses avantages. Maintenant, je l'accepte car je me rends compte qu'il est celui que mes collègues attendent de moi, pour le bien de l'Association, en tout cas dans sa phase naissante. C'est dans cette optique qu'Eirene et moi avons accepté de renouveler mon contrat pour deux ans (il arrivait à échéance à la fin de l'année). Après... on verra, mais dès cette année, l'ASSAILD engage un permanent et met en place un secrétariat; donc normalement, à fin 1991, je pense pouvoir me retirer.



Je suis heureuse de vivre cette genèse d'une ONG africaine, de vivre cela du côté de ceux qui ne "savent" pas, du côté des demandeurs d'aide et pas du côté des donateurs. Cela me permet de vivre les difficultés du terrain et les contraintes et obligations de l'aide.

Cette expérience doit nous aider à réfléchir sur le rôle des expatriés, sur la durée des contrats, sur le partenariat... J'attends donc vos réactions.

Geneviève Pillet

Un exemple: l'Organisation des amis de Charité (OAC)

Une délégation de ce groupement est venue me contacter alors que j'attendais le bac pour traverser le fleuve à Laï (chef-lieu de la préfecture de la Tandjihé). Nous avons pris rendez-vous pour le lendemain, c'était au début du mois de janvier 1989.

Notre première visite est une visite pour faire connaissance, le groupement se présente: historique, fonctionnement, activités... et l'ASSAILD aussi.

L'OAC est née le 19 janvier 1979. Ce sont six chrétiens qui, ayant lu les Actes des Apôtres, ont décidé de travailler en commun. L'OAC a pour but "d'unir les amis en vue de pallier aux difficultés". Aujourd'hui, il compte huit membres du comité plus 12 membres hommes et 11 membres femmes soit un total de 31 membres. Leurs activités sont surtout des champs communautaires: riz, sorgho pénicillaire, arachides, manioc dont le produit leur a permis de s'équiper un peu: tables, bancs, arrosoirs, verres, thermos, plateaux... Ils ont aussi construit un grenier en matériaux locaux.

Dans sa réunion du 12 janvier, le comité a reconnu que l'OAC est bien une ILD, qu'elle remplit les conditions d'admission et l'a acceptée comme membre.

Le 4 février, l'OAC payait son droit d'inscription à notre compte de chèque postal, mais ce n'est qu'en avril que le virement a été



Postes à répourvoir dans le programme nord

Le mois dernier, nous vous donnions la liste des postes à repourvoir dans le programme Sud d'Eirene (Afrique et Amérique latine). Au tour, cette fois-ci, du programme Nord (Europe et Etats-Unis). Pour tous ces postes, la durée est de 2 ans et l'âge minimum requis: 20 ans.

FRANCE

Volontaire germanophone pour la Communauté monacale de La Tourette (Lyon), pour traduire en allemand le cours par correspondance de théologie de la libération créé par le supérieur de cette communauté, pour du travail à la bibliothèque, ainsi que pour collaborer au travail de la branche française d'Eirene.

USA

Plusieurs volontaires sont cherchés, pour **divers projets du Brethren Volunteer Service.**

ESPAGNE (Pays Basque)

Un objecteur cherché pour le MOC (Movimiento de los Objectores de Conciencia) de Bilbao. Pour faire la nique à la prison??

IRLANDE

Volontaire pour l'équipe de Quaker Cottage, à Belfast. Animation de groupes de mères et d'enfants, catholiques et protestants mêlés.

Page Eirene recroquevillée aujourd'hui, pour laisser un supplément de place à la lettre de notre volontaire au Tchad, Geneviève Pillet.

fait sur notre compte à N'Djamena.

Le 4 avril, nous avons accusé réception et envoyé la carte de membre, les statuts et le réglement d'attribution des appuis financiers. Mais, le 27 mars déjà l'OAC nous adressait sa demande de crédit:

2 boeufs	100'000 CFA
1 charrue	40'000 CFA
6 sacs de semences de riz	30'000 CFA
1 charrette	120'000 CFA
1 joug	5'000 CFA
labour de 6 ha	30'000 CFA
	325'000 CFA

soit environ FS 1'625.-.

Le 18 avril, je les ai rencontrés pour discuter cette demande. En effet, l'ASSAILD aimerait compléter l'effort des groupements et demande donc une participation à leur propre projet.

Comme ils auront leur matériel, ils pourront labourer eux-mêmes leurs champs, donc la dernière rubrique tombe. Nous avons retenu un prêt de 295'000 CFA remboursable en deux ans avec un intérêt fixe de 10%, soit 162'250 CFA la première année et 162'500 CFA la seconde. Lors de la signature du contrat, c'est eux-mêmes qui décideront à quel moment de l'année ils rembourseront.

Lundi prochain, le comité se réunira pour prendre des décisions au sujet des demandes de crédits que j'ai négociées avec les groupements (17 crédits pour un montant global d'environ 6 millions et demi, soit FS 325'000.-). Si tout va bien, le 22 mai, je prendrai la route pour aller faire les crédits, cette fois. Donc, le 23 ou le 24 mai, ils devront déjà être en possession de l'argent et acheter leur matériel au plus vite car la saison des pluies et par conséquent des cultures commence en juin.

DIS !...
TU M'ECOUTES ?

Sandra: "A l'école dans ma classe, il y a un garçon qui s'appelle Stéphane Tro..., nous on l'appelle Stéphane "toillet". Il ne sait pas lire, il ne sait même pas écrire maman, - il est bête...

Q: Est-ce que tu crois que c'est juste de dire cela?

Sandra: Non, c'est injuste, mais la maîtresse elle a dit qu'il fallait pas l'aider.

Christophe: Non, c'est pas juste, il faut l'aider, il faut l'aider à apprendre.

Q: Oui mais toi, comment tu l'aides? Est-ce que Stéphane il a des copains?

Christophe: Non, il est tout seul; une fois un de mes copains s'est moqué de lui, j'ai tapé sur mon copain pour défendre Stéphane.

Sandra: ...mais la maîtresse a dit qu'il ne fallait pas l'aider...

Christophe: Tu t'en fous de la maîtresse. Moi, je le défends, je suis son robot-destructeur.

Tiré du "Coude à Coude", journal de l'Association des familles du Quart-Monde, Renens.

J.A.
1033 CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

Rédaction:
Av. Juste-Olivier 11
CH-1006 Lausanne
CCP 10-10580-2

EIRENE
Service chrétien international pour la paix
Comité suisse
CP 2262
CH-2302 La Chaux-de-Fonds
CCP 23-5046-2

FSF
Frères sans frontières
Grand-rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP 17-7786-4

GVOM
«La Joliette»
Chemin des Bolets
CH-2013 Colombier
CCP 10-20968-7

Changement d'adresse: prière de l'annoncer directement au Mouvement concerné

INTERROGATION parait huit fois par année.
Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Impression: Imprimerie Glasson SA - Rue de la Léchère 10
CH-1630 Bulle